

Admission à la vérification d'instruments de mesure de l'énergie et de la puissance électriques

du 22 mai 2007

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 16, al. 1, de l'ordonnance du 15 février 2006 sur les instruments de mesure, nous avons admis à la vérification le modèle suivant. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie, 3003 Berne-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: *KG Ritz Messwandler GmbH & Co., Hambourg (D)*

Requérant: *Siemens Schweiz AG, Zurich (CH)*



Transformateur de courant pour traversée, isolation totale en résine synthétique, pour montage dans des installations de commutation pour connexion étanche sous SF₆.

Types (désignation Ritz): 4MC4661XD (EKSOHO(K) 1476)

22 mai 2007

Office fédéral de métrologie:

Le directeur, Wolfgang Schwitz